

GE102 : Italien - Niveau intermédiaire

Objectifs pédagogiques :

Permettre à l'apprenant de développer ses aptitudes à communiquer, de vaincre ses appréhensions et d'acquérir des connaissances grammaticales et lexicales de base pour acquérir des mots d'usages quotidiens nécessaires aux métiers du syndic, transaction et gérance. Prendre confiance pour échanger plus facilement dans un contexte immobilier.

Nature :

Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Public :

Professionnels souhaitant réactiver et consolider des connaissances en langue Italienne dans le contexte de l'univers immobilier. Tous les professionnels de l'immobilier (Agents, administrateurs, négociateurs, assistante (s), commerciale (s), et autres métiers en rapport avec le secteur de l'immobilier.

Pré-requis :

Avoir des connaissances en langue Italienne dans le contexte de l'univers immobilier.

Durée :

1 jour (7h)

Programme :

1 - Vocabulaire

- Travail d'apprentissage et de mémorisation de mots percutants et indispensables sur le secteur immobilier
- Apport ciblé en fonction des besoins et du secteur de l'immobilier
- Compréhension des phrases simples énoncées avec un débit courant

2 - Langage professionnel spécifique aux domaines de l'immobilier

- Décrire l'environnement naturel
- Décrire un bien (vocabulaire de la construction et de la décoration)
- S'entraîner au vocabulaire et aux expressions de la vente.
- Conseiller et / ou convaincre.
- Négocier : Contact téléphonique, entretien de vente et visite d'un bien

3 - Compréhension orale et écrite

- Expression à travers des conversations de la vie courante
- Travail d'expression orale pour améliorer la fluidité de la langue
- Apprentissage des automatismes, maîtrise des fondamentaux
- Faciliter les échanges avec des interlocuteurs / clients italien pour être plus à l'aise

Moyens pédagogiques et techniques :

Tous les aspects de la langue sont travaillés : compréhension et expression orales, acquisition de vocabulaire, grammaire,

exercices et travaux écrits.

Moyens d'évaluation et de suivi :

Fiche d'évaluation.

Matériel nécessaire au participant :

Papier et crayon.